

Le CDI

Centre de documentation et d'information,

Il est au centre du collège et son rôle particulier le place au cœur de l'établissement.

Ce lieu d'apprentissage et d'ouverture culturelle destiné aux élèves de la EB4 jusqu'en S3 regroupe

- Un centre de ressources documentaires avec des fonds documentaires diversifiés sur support papier et informatique mis à la disposition des élèves et des professeurs.

(Livres documentaires, livres de fiction, romans, contes, poésie, théâtre, albums, BD, manuels scolaires pour tous les niveaux ...)

Un espace presse avec différents périodiques auxquels le C.D.I. est abonné

(Géo Ado, I love English, Okapi, Sciences et Avenir, La classe, Sciences et Vie, Science & Vie Junior, le Monde des religions).

- Un espace de travail et de lecture, lieu de travail calme et privilégié qui permet

aux élèves de lire, de mener des recherches documentaires et de travailler.

- Un espace SOI destiné à l'orientation professionnelle pour s'informer sur les parcours scolaires les choix et les professions avec possibilité de concertation avec la responsable du service d'orientation.

Le C.D.I. dispose également de 7 postes informatiques destinés comme outils de travail aux élèves. Ils peuvent être utilisés dans le respect de la charte informatique du collège pour faire des recherches sur Internet, consulter des logiciels ou des CD-Rom éducatifs, rédiger un travail avec un traitement de texte. En aucun cas, ils ne servent pour des jeux ou pour « chatter ».

Gestion du C.D.I.

La gestion du CDI au sein du collège à Haïkalieh est confiée à l'équipe du CDI qui comprend 2 documentalistes, 4 animateurs, 1 secrétaire et 1 responsable qui doivent effectuer de nombreuses tâches techniques en même temps que leur mission pédagogique auprès des élèves.



Le fond documentaire est référencé dans la base de données

Horaires du C.D.I.

Ouverture du lundi au vendredi 7h50 à 14h30 (avec possibilité de rapporter ou d'emprunter des livres durant la deuxième récréation selon le planning établi par l'équipe).



Règles à respecter

Un certain nombre de règles sont à respecter. Le C.D.I. n'est ni une permanence ni une salle de détente. Le calme est indispensable pour faire de ce lieu un espace de travail et d'apprentissage ; les déplacements et les échanges verbaux doivent être les plus discrets possibles. Les boissons et la nourriture sont interdites.

Le prêt de livres



Les livres empruntés à la maison.



Le prêt

Seule la fiction (romans, contes...) peut être empruntée et pour une durée de quinze jours, prolongée en cas de nécessité.

Les usuels (dictionnaires, atlas...), les spécimens des manuels scolaires, les documentaires sont à consulter sur place pour rester à la disposition du plus grand nombre. Toutefois, en cas de besoin, les documentaires peuvent être prêtés le temps d'un Weekend.

